

ATTENTION !

La formule de virement d'office imprimée ci-dessous n'est pas un prélèvement effectué par l'AFPS sur votre compte : c'est un ordre de virement que vous donnez à votre banque ou CCP. C'est donc à vous de demander à la banque (par simple courrier) toute modification dans ces versements : changements de montant, arrêt du versement, ou même changement de banque (dans ce cas, il faut arrêter le virement et le transférer sur le nouveau compte).

C'est donc au titulaire du compte d'effectuer ces opérations.

L'AFPS n'est pas en mesure, en aucun cas, de le faire pour vous.

VOLET A REMETTRE A VOTRE BANQUE OU A VOTRE CCP

DEMANDE DE VIREMENT D'OFFICE

DESTINATAIRE : Agence bancaire / agence CCP (adresse précise) :

.....
.....

Je, soussigné-é.....

Demeurant.....

Titulaire du compte ouverte dans vos livres n°.....

Vous prie de bien vouloir virer la somme de : (*en lettres*).....

Sur le compte : (*ajouter ici l'IBAN que nous aurons transmis*)

Ouvert au nom de l'Association France Palestine Solidarité – 21 ter rue Volaire 75011 Paris

Durant la période du au

et aux dates suivantes

Date et signature